

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes
Pays d'Orange en Provence
(84)
307 av. de l'Arc de Triomphe
84100 Orange

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes Pays d'Orange en Provence (84)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 24840023600175

Code postal / Ville : 84100 Orange

Groupelement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 23-133P

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : LAURA DE SAGAZAN - Mail : marchespublics@ccpro.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacités techniques et professionnelles : Mention des références travaux sur une période de 5 ans.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 16 octobre 2023 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Groupement de collectivités

Critères d'attribution : . Critère Prix des prestations pondéré à 70 %.

Le critère prix est analysé sur la base de 4 DQE non fournis représentant des « commandes types » : 2 DQE pour l'AEP et 2 DQE pour l'EU

La formule de notation au critère sera appliquée sur le prix total des 4 DQE

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante :

Formule inversement proportionnelle, soit : $Note = (\text{montant HT le moins élevé}) / (\text{montant HT proposé pour cette offre}) * \text{note maxi}$

2. Critère Valeur technique pondéré à 30 %.

Ce critère fait lui-même l'objet des sous-critères suivants, notés sur 10.

2.1. Sous-critère Moyens humains pondéré à 25 %.

2.2. Sous-critère Moyens matériels pondéré à 35 %.

2.3. Sous-critère Organisation générale du chantier pondéré à 40 %.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE PORTANT SUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENOVATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU POP

Classification CPV : 45232100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE PORTANT SUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU POP

Lieu principal d'exécution : Territoire de la communauté de communes POP

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Phase de négociation

En tant que procédure adaptée, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats qui auront remis une offre dans les délais impartis. Toutefois, selon la teneur des offres, le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché sur la base des offres sans négociation.

Les candidats seront informés que la négociation peut être menée sous forme d'entretiens ou sous forme d'échanges par le profil acheteur.

Délais et voies de recours

Si elle estime que le pouvoir adjudicateur a manqué à ses obligations de publicité et de mise en concurrence, toute personne ayant un intérêt à agir peut contester une décision ou la procédure dans les conditions suivantes :

- introduction d'un référé précontractuel auprès du Tribunal spécialisé à partir de la publication de l'avis de publicité jusqu'à la signature du marché.

A cet égard, il est précisé qu'un délai de 16 jours sera respecté entre l'envoi de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre aux candidats et la conclusion du marché ou 11 jours si la notification du rejet est transmise par voie dématérialisée.

- introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution.

Les candidats sont informés que l'avis d'attribution sera publié dans les mêmes supports que l'avis de publicité.

Date d'envoi du présent avis

14 septembre 2023